



SAINT GERMAIN DE MARENCENNES

LE MOT DU MAIRE

Chers Marençennaises, chers Marençennais, chers amis,

À l'aube de ce nouveau mandat, je tiens tout d'abord à remercier les électeurs qui se sont exprimés lors des élections municipales de mars dernier. Votre forte participation (près de 73% des inscrits) témoigne de votre intérêt pour l'action de votre mairie et le devenir de notre commune pour les 6 prochaines années.

La confiance que vous avez accordée à l'équipe nous honore, mais surtout nous oblige. Aussi, je forme le vœu que le résultat de notre travail sera digne de cette confiance.

Durant ces 6 années, au-delà de notre conseil municipal, avec toutes celles et tous ceux qui aspirent à prendre part à la vie de notre village, je souhaite que nous œuvrions collectivement, et dans l'intérêt général, à l'essor de notre commune.

Ce sera le sens de notre action dont nous vous rendrons compte régulièrement. Dans cet esprit, le bulletin municipal évolue et paraîtra chaque trimestre afin de vous donner une information de qualité.

Notre volonté est forte et vous pourrez compter sur la totale disponibilité de notre équipe dans le mandat que vous venez de nous confier.

Fidèlement à vous

Votre maire
Walter GARCIA

DANS CE NUMERO

Le mot du maire

A la Une : les rythmes scolaires

L'équipe municipale, ses commissions et les comités consultatifs

Compte administratif 2013 et Budget 2014

CDC Aunis Sud et représentativité de la commune

Les rendez-vous associatifs et les manifestations sur notre commune

Informations diverses

Le billet d'humeur de Marentin

A LA UNE : LES RYTHMES SCOLAIRES

Réforme majeure applicable depuis l'année dernière, les élèves de notre commune connaîtront pour la prochaine rentrée une nouvelle organisation sur 4 jours et demi avec des temps d'Activité Périscolaire (TAP) et des temps périscolaires (anciennement garderie). Premier dossier de la nouvelle municipalité, une réflexion sur la question a été menée en partenariat avec les représentants des parents d'élèves et les enseignantes.

Le temps scolaire est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 15 heures 40. Le mercredi de 9 heures à 12 heures 30.

A partir de la rentrée prochaine et pour nous aider dans l'accueil de nos élèves, un partenariat a été mis en place avec l'association « L'ilot Vacances » qui assurera la gestion des TAP et l'activité périscolaire. Dès la fin du temps scolaire, les élèves seront pris en charge par l'association. Dans une phase d'expérimentation, les temps d'accueil débiteront à partir de 7 heures pour se terminer après le temps scolaire à 19 heures. En ce qui concerne les TAP, ceux-ci seront organisés les lundis et jeudis de 15 heures 40 à 16 heures 40.

Concernant le transport scolaire pour lequel un marché a été passé dernièrement, les horaires du passage du matin ne changent pas. Le soir, le bus assurera le ramassage des enfants les lundis et jeudis à partir de 16 heures 50, les mardis et vendredis à partir de 15 heures 50 et le mercredi à partir de 12 heures 50. Le mercredi, uniquement pour les enfants devant prendre le bus, un temps d'accueil sera organisé par la municipalité entre la fin de la classe et le passage du bus. Pour les autres enfants, ils seront pris en charge dès la sortie de la classe par le centre de loisirs, également organisé par « l'ilot vacances ».

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à vos enfants de bonnes vacances avant une bonne rentrée sous ces nouveaux rythmes !

La Lettre municipale d'information – Juillet 2014 – Dépôt L 132-1

Place Raimond Péraud 17700 Saint Germain de Marennes - Tel : 05 46 371 371 – Fax : 05 46 68 88 16

Mail : st.germain.marennes@mairie17.com

Directeur de la publication : Walter GARCIA

Ont participé à ce numéro : Commission communication, Emilie GROUS

Photographies : Colette PARONNAUD

Publication gratuite IPNS - Tirage 600 exemplaires

L'équipe municipale

L'équipe municipale est constituée de 15 personnes élues suite aux élections de mars dernier. En voici la composition dans l'ordre du tableau.



Maire : Walter GARCIA
Le bourg



2^{ème} adjoint : Tanguy VERSIER
Voirie, réseaux et cadre de vie/Patrimoine
Les Bugaudières



Laurent ROUFFET
Le Bourg



Fabrice FERRY
Brettes



Raphaël CLAUDE
Le Bourg



Francis VRIGNAUD
Le Bourg



Sylvie RODIER
Les Bugaudières



Colette PARONNAUD
Le Bourg

1^{ère} adjointe : Véronique ZAMPARO
Finances et urbanisme
Le Bourg

3^{ème} adjointe : Sabine JAMONEAU
Scolaires et sociales/Sports, culture et loisirs
Brettes

Véronique BOULANGER
Les Bugaudières

Nathalie MEGE
Le Bourg

Lisbeth BARIL-KAMTCHOP
Le Bourg

Micheline SIMONNEAU
Moulin Neuf

Jean-Pierre PARONNEAU
Petit Bois



MAIRIE

Tel : 05 46 371 371
Lundi : 9h-12h et 13h30-18h30
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 13h30-18h
Fabienne LAMBERT et Emilie GROUS

AGENCE POSTALE

Tel : 05 46 68 80 00
Lundi au vendredi : 9h-12h30
Lundi : 14h30-18h
Fermée le mercredi
Valérie APIOU GOUSSAU

ECOLE

Tel : 05 46 37 67 62
De la Petite Section au CE1
Directrice : Véronique DANTHONNY

BIBLIOTHEQUE

Lundi : 10h-11h et 15h30-16h30
Mercredi : 10h30-11h30
Vendredi : 10h-12h et 14h-15h
Vacances scolaires : 10h30-11h30
Présidente : Christine PROQUIN

ILOT VACANCES

Tel : 06 61 52 81 37
TAP, périscolaire et centre de loisirs
Directrice : Nadia QUINTARD

PERMANENCES DU MAIRE

Afin de rencontrer les personnes qui le souhaitent pour exposer un problème ou tout simplement échanger sur un sujet, des permanences sont organisées par le maire les samedis matins 2 fois par mois. Pour prendre rendez-vous, veuillez-vous rapprocher de la mairie.

Les commissions

7 commissions ont été créées au sein du Conseil Municipal.

Dénomination	Domaines d'action	Composition
Finances et économie locale	Budget Commerce, entreprise et artisanat Urbanisme Permis de construire	Véronique ZAMPARO, Tanguy VERSIER, Sabine JAMONEAU, Laurent ROUFFET, Nathalie MEGE, Fabrice FERRY, Raphaël CLAUDE, Sylvie RODIER, Jean-Pierre PARONNEAU
Commission d'Appel d'Offres	Marché Public	3 titulaires : Véronique ZAMPARO, Raphaël CLAUDE, Sylvie RODIER 3 suppléants : Tanguy VERSIER, Micheline SIMONEAU, Jean-Pierre PARONNEAU
Voirie, réseaux et cadre de vie	Voirie – Assainissement Eclairage public Environnement et DD Espaces verts	Tanguy VERSIER, Véronique ZAMPARO, Véronique BOULANGER, Raphaël CLAUDE, Francis VRIGNAUD, Fabrice FERRY, Sylvie RODIER
Patrimoine	Batiments Plan de Sauvegarde Cimetière	Tanguy VERSIER, Véronique BOULANGER, Raphaël CLAUDE, Francis VRIGNAUD, Nathalie MEGE, Micheline SIMONEAU, Jean-Pierre PARONNEAU
Affaires scolaires/Affaires sociales	Affaires scolaires Affaires sociales	Sabrine JAMONEAU, Véronique ZAMPARO, Francis VRIGNAUD, Laurent ROUFFET, Lisbeth BARIL-KAMTCHOP, Fabrice FERRY, Colette PARONNAUD
Sports, culture et loisirs		Sabrine JAMONEAU, Véronique BOULANGER, Lisbeth BARIL-KAMTCHOP, Francis VRIGNAUD, Nathalie MEGE, Tanguy VERSIER, Colette PARONNAUD
Communication et information		Micheline SIMONEAU, Lisbeth BARIL-KAMTCHOP, Nathalie MEGE, Fabrice FERRY, Raphaël CLAUDE, Véronique BOULANGER, Colette PARONNAUD

Les comités consultatifs

L'article L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil municipal, notamment des représentants des associations locales ou de simples administrés.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Trois comités consultatifs vont prochainement être proposés : un comité aire de camping-car pour trouver des solutions pour en améliorer l'utilisation, un comité Rallye d'Automne pour suivre (et non pas participer) l'organisation du prochain rallye sur la commune et un comité cimetière pour proposer des améliorations.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le Maire. Les comités peuvent être consultés par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité. Ils peuvent, par ailleurs, transmettre au Maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. Pour intégrer un comité, il suffit de vous adresser en mairie. Attention, places limités !

D'autres comités consultatifs pourront voir le jour prochainement. Mais un des projets à venir dans les prochains mois sera notamment la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Ce conseil pourra notamment participer à monter des projets en direction de la jeunesse sur la commune, projets qui seront soumis à validation du conseil municipal et financement.

Compte administratif 2013

Le compte administratif 2013 dégage global de **168 338,96 €**.

Classes	Solde début de gestion	Opérations de l'exercice			Résultat global	Restes à réaliser		Résultat définitif
		Dépenses	Recettes	Résultat		Dépenses	Recettes	
1-2-3	163 239,45	569 592,74	270 526,95	-299 065,79	-134 530,91	174 285,00	183 708,00	-125 107,91
1-2-3 AF	1 295,43	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
6-7-8	130 128,65	683 186,62	855 428,38	172 241,76	302 869,87	0,00	0,00	302 869,87
6-7-8 AF	499,46	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
TOTAUX	294 663,53	1 252 779,36	1 125 955,33	-126 824,03	168 338,96	174 285,00	183 708,00	177 761,96

Le vote du budget est l'acte essentiel de la gestion communale. Chaque année, après la présentation du budget et son acceptation par le conseil municipal, le maire peut engager pour la collectivité les dépenses prévues lors de son élaboration et uniquement celles-ci. Ces dépenses sont rigoureusement contrôlées par la trésorière qui en assure alors le paiement.

Budget primitif 2014

Dépenses de fonctionnement

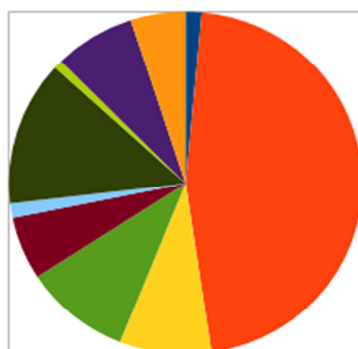
TOTAL 1 047 102,98 €

Recettes de fonctionnement

TOTAL 1 047 102,98 €

Dépenses d'investissements prévues 2014

PATRIMOINE	7 000	restauration tableaux
VOIRIE	220 285	voirie, signalisation
BATIMENTS	40 100	travaux de toiture, matériel
GROUPE SCOLAIRE	46 600	travaux divers
ECLAIRAGE PUBLIC	28 300	réseaux d'électrification
MAIRIE	6 510	ouvertures, ordinateur
RESERVE FONCIERE	64 970	diverses acquisitions
PLACE DE PETIT BOIS	3 800	acquisitions terrains
PRE BEGUE	35 400	barrières camping-cars
ACCESSIBILITE	24 000	salle municipale...



- Patrimoine
- Voirie
- Bâtiments
- Groupe scolaire
- Eclairage public
- Mairie
- Réserve foncière
- Place de Petit Bois
- Pré Bègue
- Accessibilité

Taux des Trois Taxes 2014

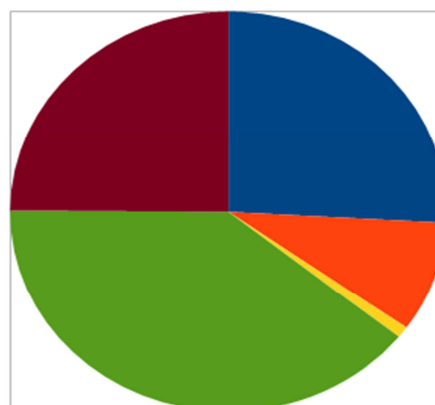
Maintien des taux des trois taxes pour l'année 2014 :

Taxes	2013	2014
Taxe d'habitation	8,09%	8,09%
Taxe foncière sur bâti	19,94%	19,94%
Taxe foncière sur non bâti	69,35%	69,35%

Il est rappelé que, notamment pour la taxe d'habitation, les contribuables aux revenus modestes bénéficient d'exonérations ou d'abattements spéciaux. Le produit fiscal attendu est de **364 820 €**.

Recettes d'investissements prévues 2014

125 107,91 €	Excédent de fonctionnement capitalisé
45 000,00 €	F.C.T.V.A.
4 668,00 €	Taxe d'aménagement
130 000,00 €	Emprunts
197 816,00 €	Subventions



- Emprunts
- F. C. T. V. A.
- Taxe d'aménagement
- Subventions
- Excédents fonctionnement capitalisés

A NOTER :

Le budget 2014, tant sur le fonctionnement que sur l'investissement, avait été voté en mars 2014 avant les élections municipales par la précédente municipalité. La nouvelle équipe repart avec ce budget mais fera prochainement des ajustements en fonction des nouveaux choix qui seront faits.

La Communauté de Commune AUNIS SUD

LA REPRESENTATIVITE DE LA COMMUNE A LA CDC

Finances

Walter GARCIA

Développement Economique

Véronique ZAMPARO

CIAS

Walter GARCIA

Habitat – Logement

Nathalie MEGE

Développement Social

Véronique ZAMPARO

Enfance – Jeunesse – Famille

Colette PARONNAUD

Bâtiments, équipements, voirie

Walter GARCIA

Raphaël CLAUDE

Communication

Véronique ZAMPARO

Tourisme

Tanguy VERSIER

Aménagement

Tanguy VERSIER

Pôle Gare

Sylvie RODIER

Laurent ROUFFET

Urbanisme

Véronique BOULANGER

Culture

Sabrina JAMONEAU

Sports

Laurent ROUFFET

Environnement

Véronique BOULANGER

Commission d'Appel d'Offres

Véronique ZAMPARO (suppléante)

Mais également...

Syndicat Mixte Pays d'Aunis

Walter GARCIA

Colette PARONNAUD

Véronique ZAMPARO

Syndicat voirie

Tanguy VERSIER

SMICTOM

Walter GARCIA (suppléant)

Fonds Local Initiative Jeunes

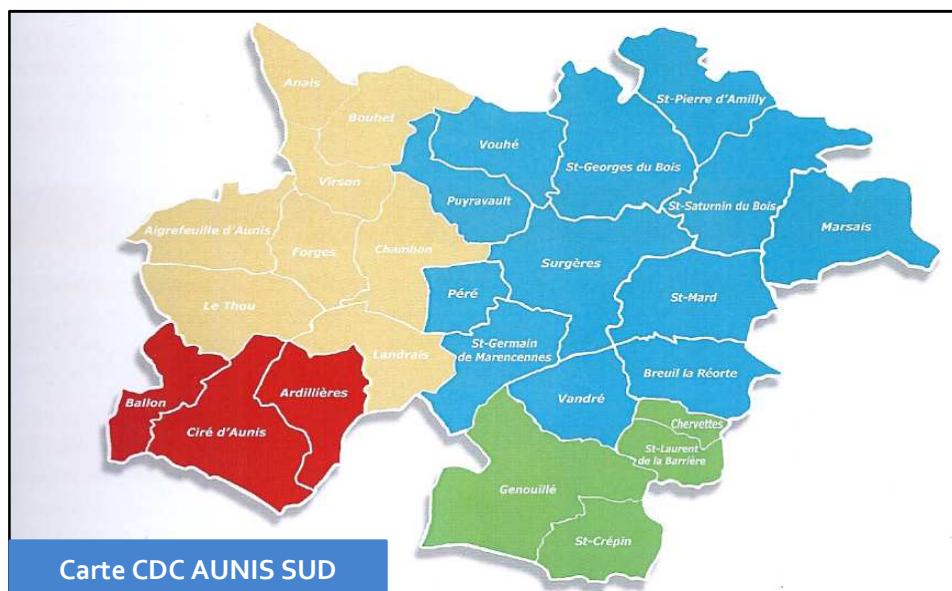
Laurent ROUFFET

Comité de Pilotage du site Gallo-Romain de St Saturnin du Bois

Sabrina JAMONEAU

Créée en 1994 et regroupant 12 communes, la Communauté de Communes (CDC) de Surgères a rejoint au 1^{er} janvier 2014 une nouvelle CDC baptisée « Aunis Sud », concrétisant des mois de travaux préparatoires à cette fusion/extension.

Ensemble plus grand et plus cohérent, « Aunis Sud » réunit **27 communes et près de 30 000 habitants**. Saint Germain de Marencennes est la 5^{ème} commune de la CDC en nombre d'habitants.



Le Conseil Communautaire :

La Communauté de Communes est administrée par un Conseil Communautaire qui se réunit **tous les mois** et comporte **50 délégués titulaires** issus des 27 conseils municipaux des communes membres. Walter GARCIA et Véronique ZAMPARO y représentent notre commune. Le conseil fixe les grandes orientations de la politique communautaire et vote les budgets. Il délibère et vote à la majorité des voix les projets qui lui sont soumis par les commissions (voir ci-contre la représentativité de la commune).

Le Bureau Communautaire :

Il se réunit **tous les mois** et il est composé du Président, des huit Vice-Présidents et des maires des communes de la CDC. Le Bureau, sous la direction du Président, participe à la définition des actions de la communauté, prépare les réunions du Conseil Communautaire et examine en outre les dossiers préparés par les commissions et les groupes de travail constitués au sein de la Communauté.

Jean GORIOUX (Saint-Georges du Bois) - Président - Finances

Catherine DESPREZ (Surgères) – 1^{ère} Vice-présidente - Développement Economique et CIAS

Christian BRUNIER (Le Thou) – 2^{ème} Vice-président : Enfance – Jeunesse – Famille ; Emploi – Insertion ; Affaires scolaires ; Habitat - Logement

Gilles GAY (Aigrefeuille d'Aunis) - 3^{ème} Vice-président : Patrimoine et services techniques

Marie-Pierre BRUNET (Saint-Saturnin du Bois) – 4^{ème} Vice-présidente : Tourisme et communication

Raymond DESILLE (Puyravault) - 5^{ème} Vice-président : Aménagement et urbanisme

Patricia FILIPPI (Saint Mard) - 6^{ème} Vice-présidente : personnel et culture

Marc DUCHEZ (Genouillé) - 7^{ème} Vice-président : Sports

Micheline BERNARD (Forges) - 8^{ème} Vice-présidente : Environnement et marchés publics

Informations diverses

Urbanisme

Pour tout projet de travaux, renseignez-vous au préalable en mairie. Selon les cas, vous devrez établir un dossier de déclaration préalable ou de permis de construire. Par exemple, les clôtures sont soumises à l'obligation de déclaration préalable.

Attention, toute la commune est divisée en secteurs pour lesquels la réglementation est différente.

Feux de jardins

Par arrêté préfectoral, les incinérations de déchets végétaux et de déchets verts sont interdites.

A titre très exceptionnel et après autorisation spéciale de la mairie, le brûlage peut être autorisé de 7 heures à 10 heures uniquement les journées sans vent et à plus de 20 m des habitations et des voies ouvertes à la circulation.

La gendarmerie est informée de ces faits exceptionnels.

Recensement

A 16 ans, les jeunes ne doivent pas oublier de se faire recenser à la Mairie.

Obligatoire, cette étape est nécessaire pour le passage du permis de conduire et des examens.

Assistante maternelle

Notre commune compte plusieurs assistantes maternelles, vous pouvez vous procurer la liste en mairie.

Assistante sociale

Madame DENARNAUD Mathilde, assistante sociale à SURGERES, est à votre disposition le 2^{ème} jeudi de chaque mois en mairie de 9h à 12h.

Renseignements aux 05 46 31 31 60

CIAS

Nous rappelons aux personnes en difficulté de s'adresser au CIAS (3 avenue du Général de Gaulle à SURGERES) de la Communauté de Communes Aunis Sud à SURGERES sur rendez-vous au 05 46 52 89 01.

Le CIAS est le seul habilité à monter des dossiers d'aide (alimentaire...).

Scènes d'été

Pour la quatorzième année consécutive, les Scènes d'Été reviennent, permettant ainsi aux habitants du canton de Surgères de vivre des moments forts de rencontre avec le spectacle vivant.

Présent le 10 juillet sur notre commune. Le programme sur www.cacsurgeres.com

Nuits romanes

10 ans que les Nuits Romanes illuminent chaque année les plus beaux monuments romans de Poitou-Charentes.

Le programme sur www.nuitsromanes.poitou-charentes.fr

Tri sélectif

Vous pouvez venir retirer les sacs jaunes en mairie.

Terre Saine

Exposition visible en mairie durant l'été.

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

Bibliothèque

Ouverte en juillet le mercredi de 10h30 à 11h30 et fermée en août.
Contact : Christine PROQUIN au 05 46 68 81 75.

Amicale des pompiers

Jeux pour les enfants l'après-midi, repas et bal des pompiers le soir du 13 juillet.
Contact : Fabien au 06 72 11 77 32 ou David au 06 73 29 62 40.

L'étoile Bouliste

Concours fédéral de boules en bois les 16 et 17 août au stade.
Contact : Pascal VANPOUCKE.

Ateliers arts plastiques

Reprise des cours adultes le 8 septembre de 14h30 à 17h et le 12 septembre de 17h à 19h30.
Reprise des cours enfants le 10 septembre de 17h à 19h.
Contacts : Christiane FOURNIER au 05 46 68 85 77, Colette PARONNAUD au 06 84 60 31 29.

Amicale des anciens

Reprise des cours de gym séniors le 5 septembre. Contact : Monique DUMONT au 05 46 68 83 24.
Rencontre Patchwork le 3 septembre à 14 heures. Contact : Danielle ALCOURT au 05 46 68 18 03

Yoga 17

Reprise des activités le 10 septembre à 19 heures 30 à la salle sous scène

APE (Parents d'élèves)

21 septembre : foires aux puces et aux melons à la salle des fêtes. Contact : Magalie MOUSSET au 05 46 00 84 87

Le billet d'humeur de Marentin...

Marentin, personnage bien connu sur notre commune, déplore malheureusement bien des fois sur une place ou à un coin de rue des situations fâcheuses qui incommode ou qui agacent. Voici sa liste :

- Poubelles jaunes : merci de respecter les jours de passage, ce n'est pas très esthétique dans les rues ! Et ne pas y mettre le verre, elles ne seront pas ramassées !
- Dégradations biens publics : l'arrêt de bus sur la place Saint-André fraîchement repeint « tagué » et les WC du Pré Bègue dégradés : cela coûte de l'argent de réparer !
- Les déjections canines : dans les pelouses là où parfois les enfants jouent. Merci aux maîtres de ramasser, des pochettes sont disponibles sur la place de la Mairie !
- De la tonte et des déchets dans nos cours d'eau !



LES MANIFESTATIONS A VENIR

Scènes d'été

Le 10 juillet au Pré Bègue : concert de Jenny DAHAN et de la Mine de Rien (chanson française) organisé par le CAC.

Bal des Pompiers

Le 13 juillet : retraite aux flambeaux au départ des ateliers municipaux à 22 heures et feu d'artifice au Pré Bègue

Concert Ensemble Instrumental de Saint-André d'Apchon

Le 5 août à la salle des fêtes